



PV 424 DU JEUDI 7 MARS 2019

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 mars 2019

Présents : Christophe Laval, Hadi Laribi, François Potier, Marc Bayet, Farid Ben Farah, David Florès, Denis Contamin
Excusé : David Florès

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -
Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Un rappel concernant la pratique U7 et U9

La relance protégée du gardien de but : le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m. Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

Les licences dématérialisées : le listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé. Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le lundi suivant le plateau, les présenter à la permanence du Groupement.

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées.**

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus : Néant

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la Journée de rentrée de Septembre 2019 qui rassemble tous les clubs du Groupement. Les festi-animations se dérouleront le 23 Mars à GIVORS et le 11 Mai à GREZIEU le MARCHE et à RHONE SUD. La JND décentralisée se déroulera le 25 Mai au FCPA.

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Marcy l'Etoile, stade Grand Croix

Plateaux InterClubs du 09 mars 2019

Pour information, cette journée sera organisée en partie sous forme d'InterClubs U7 – U9.

ATTENTION : Tous les Plateaux de cette journée, débutent à **9h45, merci aux clubs d'être sur place suffisamment tôt pour ne pas retarder ces plateaux**. Chaque InterClubs ne nécessite **qu'un seul terrain à 11 partagé entre trois terrains U7 et trois terrains U9**. Le détail de l'organisation de ces plateaux sera envoyé par mail à tous les clubs.



PV 424 DU JEUDI 7 MARS 2019

PLATEAU N°1 à STE FOY L'ARGENTIERE (Plateau à 7 équipes)

HAUTE BREVENNE 3, 4 ET 5 / GREZIEU MARCHE-MEYS 1 ET 2 / LA GIRAUDIERE 1 / SAINT MARTIN EN HAUT 1

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL (Pas d'équipes U7)

PLATEAU N°3 à MORNANT (Stade Paul Verguin) (Plateau à 10 équipes)

FC SUD OUEST 69 1, 2, 3 ET 4 / FRANCHEVILLE 1, 2 ET 3 / VAUGNERAY 1, 2 ET 3

PLATEAU N°4 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2, 3 ET 4 / BIGARREAUX 1, 2 ET 3 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) (Plateau à 8 équipes)

GIVORS 1, 2, 3 ET 4 / GRIGNY 1, 2 ET 3 / TREVES 4 VENTS 1

PLATEAU N°6 à SAINT PIERRE LA PALUD (Plateau à 9 équipes)

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / CRAPONNE 4, 5 ET 6 / GREZIEU LA VARENNE 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 9 équipes)

CRAPONNE 1, 2 ET 3 / SAVIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1, 2 ET 3 / FC SOURCIEUX 1

PLATEAU N°8 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 7 équipes)

CASCOL 1 ET 2 / CHAPONOST 1, 2 ET 3 / MEGINAND 1 ET 2

PLATEAU N°9 à MILLERY (Plateau à 12 équipes)

MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4 / RHONE SUD 1, 2, 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°10 à MESSIMY (Plateau à 9 équipes)

VAL LYONNAIS 1 ET 2 / CASCOL 3, 4 ET 5 / SAINTE FOY LES LYON 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°11 à POMEYS (Stade de la Neylière) (Plateau à 6 équipes)

HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à CHAPONOST (Pas d'équipes U7)

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

MILLERY-VOURLES : Terrain de Vourles indisponible suite aux foulées vourloises le 16 mars 2019. Impossibilité de recevoir un plateau U9, lu et noté. Merci au club de VAL LYONNAIS pour la récupération de l'organisation de ce plateau U9.

PAYS DE L'ARBRESLE : retrait d'une équipe U9 à partir de la prochaine journée. Lu et noté.

CASCOL : Proposition d'une organisation pour le prochain plateau Interclub. Lu et noté, réponse par mail.

HAUTE BREVENNE : Plateau Interclub N°1 du 09 mars 2019 se tiendra au Stade de Sainte Foy l'argentièrre. Lu et noté

BIGARREAUX : Demande à recevoir les plateaux U9 avec deux équipes du club. Lu et noté

Plateaux InterClubs du 09 mars 2019 : 6 eme journée

Pour information, cette journée sera organisée en partie sous forme d'InterClubs U7 – U9.

ATTENTION : Tous les Plateaux de cette journée, débutent à **9h45, merci aux clubs d'être sur place suffisamment tôt pour ne pas retarder ces plateaux**. Chaque InterClubs ne nécessite **qu'un seul terrain à 11 partagé entre trois terrains U7 et trois terrains U9**. Le détail de l'organisation de ces plateaux a été envoyé par mail à tous les clubs.

PLATEAU N°1 à STE FOY L'ARGENTIERE (Plateau à 9 équipes)

HAUTE BREVENNE 1, 2, 3 ET 4 / GIRAUDIERE 1 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL (Plateau à 12 équipes)

SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°3 à MORNANT (Stade Paul Verguin)

FC SUD OUEST 69 4, 5 ET 6 / FRANCHEVILLE 1, 2, 3 ET 4 / VAUGNERAY 1

PLATEAU N°4 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 5, 6, 7 ET 8 / BIGARREAUX 1, 2 ET 3 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) (Plateau à 9 équipes)

GIVORS 1, 2, 3 ET 4 / GRIGNY 1, 2 ET 3 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°6 à SAINT PIERRE LA PALUD (Plateau à 9 équipes)

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / CRAPONNE 1, 2 ET 3 / GREZIEU LA VARENNE 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 9 équipes)

CRAPONNE 4, 5, 6 ET 7 / SAVIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1, 2 ET 3



PV 424 DU JEUDI 7 MARS 2019

PLATEAU N°8 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 9 équipes)

CASCOL 4 ET 5 / CHAPONOST 3, 4 FEM ET 5 / MEGINAND 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°9 à MILLERY (Plateau à 12 équipes)

MILLERY VOURLES 5, 6, 7 ET 8 / RHONE SUD 1, 2, 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 5, 6, 7 ET 8 FEM

PLATEAU N°10 à MESSIMY (Plateau à 9 équipes)

VAL LYONNAIS 1, 2, 3 ET 4 / CASCOL 1, 2 ET 3 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°11 à POMEYS (Stade de la Neylière)

HAUTS LYONNAIS 1, 2, 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à CHAPONOST (Plateau à 9 équipes)

CHAPONOST 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1, 2 ET 3 / FC VAILLANTE YZERON 1 / PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2, 3

Plateaux du 16 mars 2019 : 7eme journée

PLATEAU N°1 à MARCY L'ETOILE - Stade Grand Croix

MEGINAND 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAINT ROMAIN DE POPEY

SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 / CRAPONNE 7 / HAUTE BREVENNE 3 - 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4

PLATEAU N°3 à BIGARREAUX (Stade à Préciser)

BIGARREAUX 2 ET 3 / FC VAILLANTE YZERON 1 / GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3

PLATEAU N°4 à MESSIMY

VAL LYONNAIS 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2

PLATEAU N°5 à SAVIGNY

SAVIGNY 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 5 ET 6

PLATEAU N°6 à L'ARBRESLE (Plateau à 10 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2

PLATEAU N°7 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Vilette 69440)

RHONE SUD 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°8 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / MEGINAND 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4 / RHONE SUD 3 ET 4

PLATEAU N°9 à SOUCIEU EN JARREST

SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4

PLATEAU N°10 à GRIGNY

GRIGNY 1 ET 2 / CHAPONOST 3 ET 5 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6

PLATEAU N°11 à SAINT MARTIN EN HAUT (Synthétique) (Plateau à 10 équipes)

SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / GIVORS 3 ET 4 / GRIGNY 3 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°12 à MORNANT (Stade Paul Verguin) (Plateau à 9 équipes)

FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / CASCOL 5 / CRAPONNE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°13 à VAUGNERAY

VAUGNERAY 1 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 5 ET 6 / GIRAUDIERE 1 / PAYS DE L'ARBRESLE 7 / SAINT GENIS LAVAL 7

➡ COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels

les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)



PV 424 DU JEUDI 7 MARS 2019

Courriers reçus

ST GENIS LAVAL : changement horaire, lu et noté
FCSO69 : précision lieu, lu et noté
HAUTS LYONNAIS : +1 en limitrophe
CHAPONOST : changements horaire, lu et noté
FCPA : inscription 3 équipes pratique limitrophe, lu et noté
RHONE SUD : inscription 2 équipes pratique limitrophe, lu et noté
MEGINAND : inscription 1 équipe pratique limitrophe, lu et noté
GREZIEU VARENNE : changement horaire, lu et noté
MILLERY/VOURLES : pas inscription pratique limitrophe, lu et noté

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00
HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00
BIGARREAUX : plateaux à Montrottier
SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard
RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette
CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux
MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles
PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00
SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00
STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup
GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00
MEGINAND : plateaux à domicile à Saint Genis les Ollières à 10h00
CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00
HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00
FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00
GREZIEU VARENNE : plateaux à domicile à 10h00

Calendrier plateaux phase 3

Les documents concernant la phase 3 sont disponibles sur le site du District.

Changement heure ou lieu

Journée 1 du 9 Mars

Plateau A311 à 11h00 à Saint Genis Laval
Plateau B313 à 14h00 à Grézieu la Varenne
Plateau C314 à 10h00 à Montrottier
Plateau D313 à 10h00 à Mornant

Journée 2 du 16 Mars

Plateau B321 déplacé à Montrottier à 14h00
Plateau B324 à 11h00 à Saint Genis Laval
Plateau C324 à 14h00 à Sainte Catherine
Plateau D322 absence de STE FOY 5 Fem pour cause de Challenge Passion
Plateau E324 déplacé à Larajasse à 10h00

Journée 3 du 23 Mars

Plateau C333 à 14h00 au stade Trévoux
Plateau C334 à 11h00 à Chaponost

Journée 4 du 30 Mars

Plateau C342 déplacé à GREZIEU/MEYS
Plateau E341 déplacé à HAUTE BREVENNE
Plateau E343 à 10h00 à Chaponost

Pratique limitrophe

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée.



En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc **un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 29/03/19**. Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans le Groupement Brévenne.

35 équipes inscrites : STE FOY LYON (5), CHAPONOST (1), FCSO69 (3), CRAPONNE (6), CASCOL (5), SOUCIEU (2), SAVIGNY (1), HTE BREVENNE (2), ST MARTIN HAUT (1), BIGARREAUX (2), HAUTS LYONNAIS (1), PAYS ARBRESLE (3), RHONE SUD (2), MEGINAND (1)

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus

SOUCIEU : changement horaire, lu et noté

ST GENIS LAVAL : changement horaire, lu et noté

HAUTS LYONNAIS : reprogrammation match, lu et noté

CHAPONOST : changement horaire, lu et noté

USDM : précision de lieu, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpillieux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile au stade Grand Croix à Marcy, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles de match manquantes

Journée 2 du 9 Février (dernier avertissement avant amende)

Poule F ST ROMAIN POPEY 1 – GIVORS 2

Modification d'horaire ou de lieu

Journée 1 du 2 Février

Poule A HTE BREVENNE 1 – GREZIEU VARENNE 1 reporté au 27 Avril à 10h00

Poule C HTE BREVENNE 2 – RHONE SUD 1 reporté au 6 Mars à 17h00

Poule G ST MARTIN HAUT 2 – USMV 8 reporté au 13 Avril à 14h00

Poule G VAUGNERAY 1 – HAUTS LYONNAIS 3 reporté au 13 Avril à 14h00

Poule H GIRAUDIERE 1 – GREZIEU MARCHE 2 reporté au 23 Mars à 14h00

Journée 2 du 9 Février

Poule C VAL LYONNAIS 2 – USMV 3 reporté au 14 Mars à 18h30

Poule G HAUTS LYONNAIS 3 – ST MARTIN HAUT 2 reporté le 6 Mars à 17h30

Poule I FRANCHEVILLE Fem 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3 reporté au 23 Mars à 14h00

Journée 3 du 9 Mars

Poule C VAL LYONNAIS 2 – HTE BREVENNE 2 à 15h30

Poule D USDM 2 – MEGINAND 3 à Sainte Catherine

Poule D SOUCIEU 1 – GRIGNY 1 à 15h00

Poule G MEGINAND 2 – HAUTS LYONNAIS 3 à 10h00 à Marcy

Journée 4 du 16 Mars

Poule B CHAPONOST 2 – ST GENIS LAVAL 3 à 11h00

Poule C OSGL 4 – MEGINAND 1 à 15h30

Poule E CHAPONOST 3 – PAYS ARBRESLE 3 à 11h00

Poule F OSGL 5 – ST ROMAIN POPEY 1 à 15h30



PV 424 DU JEUDI 7 MARS 2019

Journée 6 du 6 Avril

Poule A SAVIGNY 1 – CASCOL 3 à 15h30

Poule E CHAPONOST 3 – USMV 5 à 11h00

Matchs non joués

Les clubs doivent s'entendre pour fixer une date au plus vite et la transmettre au Groupement.

Journée 1 du 2 Février

Poule A CASCOL 3 – SAVIGNY 1

Poule B TREVES 1 – ST GENIS LAVAL 3

Poule E CRAPONNE 3 – GREZIEU MARCHE 1

Poule I STE FOY LYON 4 – ST MARTIN HAUT Fem 3

Coupe Brévenne : 4° tour le 23 Mars 2019

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc... Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : goal-average particulier, épreuve de jonglerie, goal-average général.

Temps de jeu : une fois 20 minutes

Les plateaux ont été désignés par tirage au sort effectué le mardi 5 Mars au Siège du Groupement.

Le premier de chaque plateau est qualifié pour la finale qui se déroulera le 15 Juin à SAINTE FOY LES LYON.

Plateau 1 à Messimy

A : VAL LYONNAIS 2 – B : ST GENIS LAVAL 5 – C : STE FOY 2 – D : GREZIEU VARENNE 1

Plateau 2 à Grézieu le Marché

A : GREZIEU MARCHE 1 – B : HTE BREVENNE 1 – C : ST MARTIN HAUT 1 – D : MEGINAND 1

Plateau 3 à Bigarreux

A : BIGARREUX 1 – B : ST GENIS LAVAL 3 – C : CASCOL 2 – D : HAUTS LYONNAIS 2

Plateau 4 à US des Monts

A : US DES MONTS 1 – B – FCSO69 2 – C : USMV 3 – D : GIVORS 2

Plateaux de pratique du 23 Mars pour les autres équipes

Afin d'utiliser au mieux cette journée, le Groupement organise pour les équipes non concernées par la Coupe des plateaux amicaux mais OFFICIELS. Il semble important d'appliquer le règlement des Coupes et donc de faire pratiquer les épreuves de jonglerie avant les matchs (un peu de pratique ne nuit pas !...). Les feuilles de match et jonglerie sont à retourner au Groupement dans les 48 heures suivant les rencontres.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc... Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.

Temps de jeu : une fois 20 minutes pour les poules de 4 et une fois 30 minutes pour les poules de 3.

Plateau 1 à Savigny

A : SAVIGNY 1 – B : CRAPONNE 2 – C : FCPA 2 – D : FRANCHEVILLE 1

Plateau 2 à Cascol

A : CASCOL 3 – B : CHAPONOST 1 – C : USMV 2 – D : ST GENIS LAVAL 2

Plateau 3 à Rhône Sud

A : RHONE SUD 1 – B : GIVORS 1 – C : TREVES 1 – D : GRIGNY 1

Plateau 4 à Meginand

A : MEGINAND 3 – B : HTE BREVENNE 2 – C : CHAPONOST 2 – D : ST GENIS LAVAL 4

Plateau 5 à Craponne

A : CRAPONNE 3 – B : FRANCHEVILLE 2 – C : FCPA 3 – D : STE FOY LYON 3

Plateau 6 à Saint Romain de Popey

A : ST ROMAIN 1 – B : ST PIERRE 1 – C : USDM 2 – D : USMV 4



PV 424 DU JEUDI 7 MARS 2019

Plateau 7 à Soucieu

A : SOUCIEU 1 – B : CHAPONOST 3 – C : USMV 5 – D : CASCOL 4

Plateau 8 à Trêves

A : TREVES 2 – B : USMV 8 – C : FCSO69 3 – D : ST GENIS LAVAL 6

Plateau 9 à Grézieu le Marché

A : GREZIEU LE MARCHÉ 2 – B : ST MARTIN HT 2 – C : HTS LYONNAIS 3 – D : USMV 6

Plateau 10 à Grézieu la Varenne

A – GREZIEU VARENNE 2 – B : GIRAUDIERE 1 – C : STE FOY LYON 4

Plateau 11 à Vaugneray

A – VAUGNERAY 1 – B : MEGINAND 2 – C : ST PIERRE 2

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus : Néant

Informations importantes : calendrier prévisionnel pour les tours suivants est : **28 Avril** (1/4 finales en Ballandras et U15, 1/2 finales en Monts Lyonnais et U17) et **30 Mai** (1/2 finales Ballandras et U15)

Les finales Jeunes sont prévues le 15 Juin à SAINTE FOY LES LYON et les finales Seniors sont organisées le 16 Juin à MILLERY/VOURLES.

Exceptionnellement, pour des raisons de calendrier, le tirage prévu le 12 Mars a été avancé au 5 Mars. En voici le résultat :

Coupe Ballandras : 8° finale le 31 Mars à 14h30

HAUTS LYONNAIS 3 – GIRAUDIERE 1
RHONE SUD 2 – MINEURS ST PIERRE 1
CRAPONNE 2 – STE FOY LYON 1
GREZIEU MARCHÉ 1 – VAL LYONNAIS 2
MALVAL 1 – ST MARTIN HAUT 1
RHONE SUD 1 – CASCOL 2
MILLERY/VOURLES 3 – GIVORS 1
CHAPONOST 2 exempt

Coupe Monts du Lyonnais : quarts de finale le 31 Mars à 14h30

VAL LYONNAIS 3 – MEYS 1
HAUTE BREVENNE 3 – CHAPONOST 3
MONTROTTIER 1 – STE FOY LYON 2
GIRAUDIERE 2 – US DES MONTS 2

Coupe Brévenne U17 : quarts de finale le 31 Mars à 10h00

GREZIEU VARENNE 1 – HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1
MILLERY/VOURLES 2 – STE FOY LYON 1
PAYS ARBRESLE 1 – HTS LYONNAIS/GREZIEU 1
HTS LYONNAIS/GREZIEU 2 – MEGINAND 1

Coupe Brévenne U15 : huitièmes de finale le 30 Mars à 15h30

MINEURS ST PIERRE/ SAVIGNY 1 – CASCOL 3
RHONE SUD 1 – PAYS ARBRESLE 1
BIGARREAUX 1 – SC GARON 2
US DES MONTS 1 – TREVES 1
ST MARTIN HAUT 1 – STE FOY LYON 2
FCSO69 2 – ST MARTIN HAUT 2
ST GENIS LAVAL 3 – FCSO69 1
MEGINAND 1 – HAUTS LYONNAIS 1